



**D éc ès de Liliane BECK n ée LANDRIN - 16 Octobre 2012**

Pascal GROSDIDIER, dimanche 21 octobre 2012 - 00:34:00

## **D éc ès de Liliane BECK n ée LANDRIN**

**16 octobre 2012**

### **Villers-sous-Pareid**

#### **Liliane Beck vient de quitter les siens**

M<sup>me</sup> Liliane Beck, née Landrin, est décédée à Verdun, le mardi 16 octobre. Elle avait 78 ans.

M<sup>me</sup> Beck était domiciliée au village de Villers-sous-Pareid.

C'est à Senon qu'elle avait vu le jour, le 6 février 1934. Le 3 juillet 1954, elle a pris pour époux Roger Beck, qu'elle a eu la douleur de perdre le 6 février 1999.

De leur union sont nés quatre enfants : Pierre, Chantal, Guylaine et Laurent.

Liliane Beck était la grand-mère de cinq petits-enfants : Cyril, Yoann, Mathieu, Laura et Mélodie (décédée). Léa, Benjamin et Selena étaient ses arrière-petits-enfants.

La cérémonie religieuse



des obsèques aura lieu aujourd'hui vendredi 19 octobre à 10 h, en l'église de Senon. Elle sera suivie de la crématisation au centre funéraire de Yutz.

Nos condoléances.



## Senon d'Antan Meuse

[https://www.senon.l3fr.org/e107\\_plugins/content/content.php?content.181](https://www.senon.l3fr.org/e107_plugins/content/content.php?content.181)

Page 2/2

---

C'est avec tristesse que nous venons d'apprendre le décès de Liliane BECK, née LANDRIN à l'hôpital saint Nicolas de Verdun, où elle venait d'être hospitalisée depuis quelques jours.

Née le 6 février 1934 à Senon, elle était la fille de Paul LANDRIN et Elise QUAQUIN. Le 3 juillet 1954 Liliane épousait Roger BECK à Conflans-en-Jarnisy, qu'elle a eu la douleur de perdre le 6 février 1999. De son mariage, sont nés quatre enfants : Pierre né en 1955, Chantal née en 1956, Guylaine née en 1960, Laurent né en 1961.

Le 30 juin dernier, Liliane recevait la médaille de la Famille, en présence de Jean-Marie COUSIN, Conseiller Général de la Meuse, et de Michel ROYER, maire de Villers-sous-Pareid, où elle résidait avec sa fille Guylaine.

Ses obsèques seront célébrées en l'église Saint Léonard de Senon, le Vendredi 19 octobre à 10 heures.

Après son incinération, l'urne sera déposée dans le caveau familial, mardi 23 octobre à 14 heures, au cimetière de Senon.

Nos Condoléances à sa famille et ses proches.